

12 M€ pour les entreprises et l'emploi

Le Conseil régional de Provence- Alpes-Côte d'Azur vient de débloquer 12M€ afin d'aider les entreprises et de sauvegarder les emplois de son territoire impactés par l'épidémie de coronavirus Covid-19. Ce soutien se traduit d'abord par la mobilisation de 5M€ destinés à une garantie d'emprunt portée à 80% (maximum légal) en faveur des entreprises les plus touchées.

L'objectif étant que les banques puissent continuer de façon sereine à jouer leur rôle de prêteuses dans les prochaines semaines. Par ailleurs, la Région va aussi consacrer 5M€ aux secteurs du tourisme, de la culture ou du sport, déjà particulièrement touchés ; mais également aux PME industrielles régionales qui connaissent des difficultés de production, font face à des ruptures de stock ou des retards d'approvisionnement dus à la fermeture d'usines en Chine et en Italie notamment. Enfin, une première enveloppe exceptionnelle de 2 M€, sous forme de prêts compris entre 3 000€ et 10 000€, sera dédiée aux entreprises du secteur de l'artisanat de bouche et de la restauration via une procédure simplifiée et un différé d'emprunt porté à 18 mois.